

POM 54 2013.POM.187

Propositions d'amendement

Version 1

Le 23.01.2018 / bj

Cellule de dégrisement dans le canton de Berne. Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil en réponse aux motions 076-2010 Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) et 104-2010 Löffel-Wenger (Münchenbuchsee, PEV)

Auteur-e-s	Proposition	+	-
		++	--
Löffel (PEV)	Renvoi avec la charge suivante : Le nouveau directeur ou la nouvelle directrice de la police veille à ce que le mandat du Grand Conseil soit enfin pris au sérieux et qu'on tente au moins une fois une mise en œuvre. Pour ce faire, il faut tenir compte de l'expérience du centre de dégrisement de Zurich, déjà bien établi, accepté et opérationnel depuis huit ans. Il convient de collaborer avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale pour clarifier les questions médicales qui ne sont apparemment pas résolues.		-
Löffel (PEV)	Au chiffre 6 du rapport du Conseil-exécutif : Ne pas classer la motion 104-2010		-